

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>REPUBLIQUE FEDERALE TCHEQUE ET SLOVAQUE</u>
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [ <input type="checkbox"/> ], 2.6.1 [ <input checked="" type="checkbox"/> , 7.3.2 [ <input type="checkbox"/> , 7.4.1 [ <input type="checkbox"/> , autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Unités électromécaniques pour mesure de la pression
5. Intitulé: Système de mesure de la pression des gaz des poudres explosives (disponible en tchèque, 5 pages)
6. Teneur: Cette norme établit les prescriptions de base applicables au système de mesure de la pression des gaz produits par les poudres explosives des cartouches destinées à des dispositifs à expansion, des cartouches spéciales destinées aux armes à feu historiques et des cartouches à plombs à percussion centrale.
7. Objectif et justification: -
8. Documents pertinents: Résolutions C.I.P. XVII, C.I.P. XVIII, C.I.P. XIX
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er janvier 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: 30 septembre 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [ <input checked="" type="checkbox"/> ] ou adresse d'un autre organisme: